

## BULLETIN D'ADHÉSION À L'ACIREPh

- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2018-2019, je paye, au choix :
- 20 € (étudiant et/ou non-imposable)
  - 30 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 10 €)
  - 50 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 17 €)
  - 75 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 26 €)
  - autre montant : \_\_\_ €

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents.  
La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200, 1-b).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : ..... Ville : .....

e-mail : ..... Tél : .....

Souhaitez vous être inscrit sur notre liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui  non   
Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui  non

**Date :**

**Signature :**

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)  
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris